Sujet : [INTERNET] Avis défavorable au projet éolien **De :** Susana Gonçalves <susygoncalves@gmail.com>

Date: 11/12/2022 11:01

Pour: pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Bonjour,

Je viens par ce moyen donner mon avis défavorable au projet éolien "berges de charente".

Puisque:

- ça atteint les cadre de vie des communes où les éoliennes seront installées.
- non respect de la biodiversité
- il y a déjà un nombre assez conséquent d'éoliennes autour de ces communes

Bien cordialement

_

Susana Gonçalves

1 sur 1 12/12/2022 07:40

Sujet: [INTERNET] enquête publique Aunac-Moutonneau éolien

De: Association RAPASSE < rapasse 2016@gmail.com >

Date: 11/12/2022 12:32

Pour: "pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr" < pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr>

Monsieur LAMANT, Commissaire-Enquêteur

J'habite Saint-Laurent-de-Céris, à quelques km à peine du site visé par le promoteur. Je subis déjà les nuisances de la zone éolienne du Confolentais (la zone construite par Abo Wind à Champagne-Mouton, St-Coutant et Vieux-Cérier, et vendue à l'allemand TALANX).

On entend très bien le soir le bruit de souffle des pales alors que j'habite à 4,5 km orthodromiques des éoliennes de Vx-Cérier. Maintenant 2 nouvelles zones monstrueuses ont été construites à Turgon et Nieuil.

La destruction des paysages, les perspectives écrasantes sur le village de St-Claud et son clocher sont effroyables.

A Nieuil-Lussac, fin juin, avec 32 mm de pluie sur une seule heure, il y a eu formation d'une remontée de nappe qui a eu pour effet de mettre au jour une doline.

Donc danger de basculement des machines lors d'un prochain épisode intense, dans une géologie karstique. Je vous invite à consulter à ce sujet les conclusions « karstiques » de votre collègue lors de l'EP du projet de St-

Mary, suite aux observations et documents (travaux de thèse du professeur Grégory Dandurand, bassin de la Touvre, fantomisation, HAL) que je lui avais transmis à l'époque.

Tout ceci pour dire qu'il faut absolument mettre un terme à l'érection des éoliennes dans notre Nord-Charente, d'autant plus

- que leur production est intermittente,
- qu'elle necessite la mise en place de capacités de production équivalentes en gaz (voir le site de La centrale Total à gaz de Landivisiau (29), c'est écrit en toutes lettres).

L'éolien ne sert que les affairistes, qui détruisent en même temps la biodiversité, le Patrimoine Rural, l'esprit village. La preuve que ce n'est qu'une bonne affaire, voir la masse d'argent proposée aux propriétaires fonciers : pour le projet de Saint-Mary, Volkswind a fait signer des promesses de bail emphytéotique indiquant un loyer de 4000 €/an/machine !!!!

Idem pour le projet de EDF « R » et RWE à Grand-Madieu, que le conseil municipal a heureusement repoussé. Les éoliens « arrosent » car ils gagnent 10 fois plus ! Sans rien apporter en production, voir sur Eco2mix de RTE.

De plus le Taux de charge éolien (source RTE) est passé de 26% en 2020 à 23 % en 2021, avec 1000 machines de plus, plus hautes et plus puissantes !

Le régime des vents passe tendanciellement d'Ouest à Est, moins régulier, moins fort en'moyenne mais avec des périodes surpuissantes.

1 sur 2 12/12/2022 07:40

Tout concourt à ce que vous donniez un avis négatif à ce projet démentiel, sans que ce soit une raison pour les mettre ailleurs, comme le proposent certains inconscients nimby de certaine association du Ruffécois.

Avec mes meilleures salutations environnementales Serge GAUTHIER Saint-Laurent-de-Céris.

2 sur 2 12/12/2022 07:40

Sujet: [INTERNET] Opposition au projet éolien moutonneau

De: marie claude delfau <mc.delfau@orange.fr>

Date: 11/12/2022 16:00

Pour: pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Nous sommes fermement opposés au projet éolien car nôtre territoire est envahi.c'est horrible de voir autant de projets sur tout le nord Charente. la nuit où que nous allions l'éclairage nous ramène en région haut de France que nous avons refusé d'habiter à cause des projets quand ayant travaillé avec l'éclairage artificiel nous n'avons plus envie de subir .et pensons à la biodiversité et les nuisances sonores environnementales qui sont niées .fin novembre un vol de grues a tourné pendant plus de deux heures pour se diriger plus de gibier ,moins d'oiseaux observés. Il serait bon d'avoir une réflexion forte sur le sous sol car la trame verte oublié parfois les cours d'eau souterrains. reprendre d'anciennes cartes est révélateur en espérant que vous tiendrez compte de notre opposition Salutations mc delfau

1 sur 1 12/12/2022 07:41